



Institut  
**Saint-Michel**  
Verviers

Ensemble,  
Créons ton avenir!

# BROCHURE

**D'INFORMATION**  
1er degré

**2025-2026**

VOYAGES

IMMERSION



PROJETS

FOOT-ÉTUDES



CONVIVIALITÉ

LABO-ART-LATIN-SPORT

[saintmichelverviers.be](http://saintmichelverviers.be)

*Madame, Monsieur,  
Chers Parents,*

*Au moment où votre enfant termine sa dernière année d'enseignement primaire et va bientôt aborder l'enseignement secondaire, ou arrive au terme de sa première année secondaire, l'Institut Saint-Michel désire vous donner toutes les informations que vous attendez quant au choix d'une école et de ses orientations d'études.*

*Cette brochure veut vous permettre de faire connaissance avec l'Institut et vous informer de son projet éducatif, des grilles horaires proposées aux élèves ainsi que des détails touchant à l'organisation de la vie scolaire.*

*Dès à présent, mais aussi durant toute l'année scolaire, la direction se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires ou pour trouver, avec vous, les solutions aux problèmes concernant le cursus scolaire de votre enfant.*

*André DAMOISEAU  
Philippe WAUCOMONT  
Directeurs*

**“ ENSEMBLE,  
CRÉONS TON AVENIR! ”**

**MATH 2/4/6/8 H**

**SCIENCES 3/7 H**

**SCIENCES  
ECONOMIQUES**

**ANIMATION**

**COMPTABILITE**



Institut  
**Saint-Michel**  
Verviers

**IMMERSION  
ANGLAISE**

**LATIN**

**INFORMATIQUE**

**FOOT-ETUDES**

## **SOMMAIRE**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	5
SAINT-MICHEL, UNE ÉCOLE	9
AU SERVICE DES JEUNES	9
ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE A SAINT-MICHEL	10
MOTS-CLÉS POUR COMPRENDRE L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	11
LE PREMIER DEGRÉ	12
EN PREMIÈRE ANNÉE	14
IMMERSION EN ANGLAIS	15
SPORT-ETUDES : FOOTBALL	18
ACTIVITÉS AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT	22
EN 1 <sup>RE</sup> ANNÉE	22
EN DEUXIÈME ANNÉE	25
ACTIVITÉS AU CHOIX DE L'ÉLÈVE EN 2R	29
QUE PROPOSE L'INSTITUT SAINT-MICHEL APRÈS LA 2E ANNÉE ?	34



## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### ☐ *Renseignements et inscriptions*

Dès maintenant, prenez rendez-vous auprès de la direction : place du Martyr n° 26 ou en téléphonant au numéro 087/394650.

La première phase se déroule du 27 janvier au 14 février de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (les mercredis de 9h00 à 16h30). La seconde phase début le 22 avril et s'étend jusqu'à la rentrée scolaire 2025-2026.

Pendant les vacances d'été, nous sommes ouverts les 8 et 9 juillet, et à partir du 16 août (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30).

### ☐ *Formalités à accomplir lors d'une inscription*

#### *I. COMPLÉTER ET SIGNER LE DOSSIER D'INSCRIPTION*

Compléter le document **FUI** reçu par l'intermédiaire de l'école primaire.

#### *II. LORS DE L'INSCRIPTION*

- ★ Choisir la 1<sup>re</sup> langue moderne : voir les renseignements p. 14. Signer le formulaire officiel confirmant ce choix sur le dossier d'inscription ;
- ★ Choisir les activités complémentaires : voir pp. 23-25;
- ★ Venir avec la Carte d'identité de l'enfant : à défaut de la nouvelle carte, faire parvenir la Kids-ID. ;
- ★ Pour votre information, le numéro FASE de l'école est le **095525**.

#### *III. AU PLUS TARD LE 9 JUILLET*

Faire parvenir les documents suivants :

- ★ Certificat d'études de base : faire parvenir à la Direction l'ORIGINAL du "Certificat d'études de base" délivré à l'issue de la 6<sup>e</sup> primaire par le chef d'école. Ce document, signé par l'élève, est indispensable à la validation de l'inscription ;
- ★ Attestation de suivi de langue moderne ;
- ★ Photocopie du bulletin de fin de 6<sup>e</sup> primaire pour les élèves qui entrent en première secondaire.



## ☐ **Horaire**

★ Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h25 à 15h20 ;

★ Mercredi : de 8h25 à 12h00.

## ☐ **Temps de midi et dérogation**

Un restaurant scolaire permet d'offrir aux enfants, pour un prix très raisonnable, une petite restauration dans un cadre et une ambiance agréables. Les élèves peuvent aussi apporter leur repas. Des distributeurs d'eaux aromatisées sont à la disposition des élèves dans le restaurant. Les sorties sur le temps de midi ne sont pas autorisées au premier degré.

En cas d'absence d'un ou plusieurs professeurs, les élèves peuvent avoir une dérogation pour arriver plus tard ou quitter plus tôt si des heures de cours sont suspendues. Pour cela, les parents devront donner leur autorisation signée.

En cas d'arrivée tardive autorisée ou de départ anticipé à 13h40, un responsable sera prévenu automatiquement par email ou par le journal de classe le jour précédent ou encore par un SMS le jour même depuis le numéro court 3267.

## ☐ **Rentrée des classes**

<p><b>En 1<sup>re</sup> année : Lundi 25 AOUT à 9h30</b> Accueil par la direction, puis par le/la titulaire. Suspension des cours à 12h00</p>
<p><b>En 2<sup>e</sup> année : MERCREDI 27 AOUT à 9h30</b> Accueil par la direction puis par le/la titulaire. Suspension des cours à 12h00</p>

## ☐ **Études**

Des études surveillées et gratuites sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h20 à 16h30.

Les parents qui désirent inscrire leur enfant à l'étude du soir sont invités à compléter le formulaire qu'ils recevront au début de l'année.

Pour une inscription en cours d'année, les parents voudront bien prendre contact avec la direction.



## ❑ **Absences**

Toute absence aux cours, aux rattrapages ou à l'étude du soir doit être signalée et justifiée par écrit.

Prévenir par un coup de fil au 087/39.46.50 ou par mail à [educ1-2@saintmichelverviers.be](mailto:educ1-2@saintmichelverviers.be), avant une confirmation écrite (via le journal de classe) du motif de l'absence, est pour nous une aide précieuse. Sans nouvelle de votre part, les éducateurs vous contacteront le plus rapidement possible.

Une absence de plus de trois jours doit toujours être justifiée par un **certificat médical**.

## ❑ **Gymnastique et sports**

Un équipement de gymnastique est nécessaire : tee-shirt à l'effigie de notre établissement (offert en début d'année aux nouveaux élèves) ou à défaut un tee-shirt bleu marine, short, chaussures de sport à semelles de caoutchouc, éventuellement maillot de gymnastique pour les filles.

Les élèves peuvent pratiquer plusieurs sports à l'Institut : danse, step, volley-ball, basket, badminton football... Il est important de nous signaler toute difficulté physique.

## ❑ **Factures**

Dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre, les parents sont invités à payer (en une ou plusieurs fois) l'unique facture des frais couvrant l'année en cours :

- ★ Les photocopies distribuées aux élèves ;
- ★ La location des livres et l'achat des livres d'exercices ;
- ★ Un droit d'accès à d'éventuelles activités culturelles et sportives s'inscrivant dans le projet d'établissement du Pouvoir organisateur.

Pour tout ce qui précède, il faut compter un **coût moyen** de 180 € en 1<sup>er</sup> et de 140€ en 2<sup>e</sup>.

Des arrangements avec la direction sont possibles, en toute discrétion, au cas où des difficultés financières se présenteraient pour payer les frais scolaires.

## ❑ **Assurances**

L'Institut assure gratuitement les élèves contre les accidents survenus à l'école et sur le chemin de l'école.



## □ *Contacts parents-professeurs*

Une fois par trimestre, les parents sont invités à rencontrer les professeurs de leur enfant.

De plus, mi-septembre, les parents des nouveaux élèves entrés en 1<sup>re</sup> année du secondaire sont invités à une réunion d'information sur les méthodes de travail, d'éducation, de notation et sur le système des bulletins.

En dehors de ces périodes prévues, les parents peuvent également rencontrer les professeurs ou la direction. Il suffit, pour cela, de convenir d'un rendez-vous avec les personnes sollicitées.

Les enseignants et la direction sont également joignables par leur adresse mail professionnelle.

## □ *Autres activités de l'école*

Quelques exemples :

- ☆ Journées de réflexion en dehors de l'école ;
- ☆ Activités récréatives sur le temps de midi : sport, lecture, jeux ;
- ☆ Activités de fin de trimestre : balades, fêtes de classe, rencontres sportives.
- ☆ Visites d'expositions, spectacles interactifs, séances de cinéma en anglais, visites de musées, voyage à Londres ou à Canterbury pour les élèves inscrits en immersion linguistique. ;
- ☆ Journée découverte en septembre pour les élèves de 1<sup>re</sup> ;
- ☆ Activités caritatives ;
- ☆ ...

## SAINT-MICHEL, UNE ÉCOLE AU SERVICE DES JEUNES

À Saint-Michel, nous vous garantissons :

- ☆ Une **collaboration étroite** avec les parents, parce que nous croyons que les jeunes méritent, plus que jamais, dans le monde d'aujourd'hui, des éducateurs qui fassent œuvre commune ;
- ☆ Une **prise en charge réelle** de chaque élève dans les difficultés qu'il rencontre dans son parcours d'étudiant, parce que nous croyons que chaque enfant a en lui un projet à découvrir, un devenir à réaliser, selon un cheminement qui lui est personnel ;
- ☆ Une **ambiance de discipline**, exigeante parfois, parce qu'elle nous semble une condition nécessaire à la formation de l'esprit et du cœur ;
- ☆ Une **volonté de dialoguer** avec tous les partenaires de la communauté scolaire, parce que chacun est un révélateur pour l'autre et que la communauté ne se crée que dans l'écoute et l'accueil de tous ;
- ☆ Un **engagement et une participation de tous**, jeunes et adultes, au service d'un projet éducatif chrétien, parce que notre Institut est avant tout un lieu où se vivent et s'épanouissent les valeurs évangéliques.

Nos objectifs sont les vôtres !

**AVEC VOUS**, nous pouvons assurer à votre enfant :

- ☆ Une formation intellectuelle sérieuse et équilibrée ;
- ☆ Une éducation qui en fera demain un adulte responsable.



## ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE A SAINT-MICHEL

### □ *Une organisation de l'enseignement secondaire avec une offre variée :*

- ☆ Une seule structure groupant les enseignements général et technique ;
- ☆ Une structure retardant au maximum une orientation définitive et permettant aux élèves de choisir les activités auxquelles les destinent leurs aptitudes et leurs goûts ;
- ☆ Un premier degré considéré globalement et au terme duquel, seulement, une attestation de réussite ou d'orientation (CEID) sera délivrée.

### □ *Une approche pédagogique :*

- ☆ Un enseignement plus centré sur l'élève, acteur de sa formation, plutôt que sur la matière à enseigner ;
- ☆ Des programmes révisés qui partent de la définition d'objectifs, en fonction des socles de compétences à atteindre au terme du degré, et qui permettent une attention particulière aux acquis des élèves à chaque étape de leur formation ;
- ☆ Le souci constant de l'observation de l'élève en vue de mieux l'orienter ;
- ☆ Une évaluation plus souple, plus globale (basée sur le niveau d'ensemble de l'élève) et plus prospective (l'élève sera-t-il capable d'aborder le deuxième degré ?) dans le cadre de la certification par degré (attestation de réussite et avis d'orientation au terme du 1<sup>er</sup> degré) ;
- ☆ Des possibilités de remédiations, via un plan individuel d'apprentissage, tout au long du degré pour tenter d'amener l'élève en difficulté, mais de bonne volonté, à atteindre les socles de compétences requis à la fin de la 2<sup>e</sup> année ;
- ☆ La mise en place ou la continuité d'aménagements raisonnables ;
- ☆ Un plus grand appel à l'initiative de l'élève et à son travail personnel ;
- ☆ Une guidance permanente du conseil de classe, formé par l'ensemble des professeurs et du centre psycho-médico-social (PMS).

# MOTS-CLÉS POUR COMPRENDRE L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

## □ *1<sup>er</sup> degré*

### **1<sup>er</sup> degré commun : OBSERVATION (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années)**

Formation de base en fonction des socles de compétences à atteindre au terme du 1<sup>er</sup> degré. Les professeurs observent l'élève, décèlent ses aptitudes et ses faiblesses afin de l'orienter vers le type de formation qui lui convient le mieux.

## □ *Options simples ou groupées*

Les **options SIMPLES** sont des cours généraux, indépendants les uns des autres, que les élèves combinent à leur gré.

*Exemples : latin 4h - 2<sup>e</sup> langue moderne 4h - sciences 5h - sciences économiques 4h.*

Les **options GROUPÉES** forment un ensemble de cours assurant une formation déterminée en technique de transition.

*Exemple : l'option foot-études 8h comprend 2h de cours théoriques et 6h de pratique sur terrain.*

## □ *Enseignement technique de transition et de qualification*

L'**enseignement de TRANSITION** donne une culture générale et prépare exclusivement aux études supérieures. L'élève reçoit des cours de formation commune et choisit des options simples (enseignement général) ou une option groupée (enseignement technique).

L'**enseignement de QUALIFICATION** prépare à un métier ou à des études supérieures de type court. L'élève reçoit des cours de formation commune et choisit des options groupées.

## □ *Enseignement professionnel*

L'**enseignement professionnel** est dispensé aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés et prépare à un métier. Une 7<sup>e</sup> année complémentaire ou qualifiante peut être organisée au terme du 3<sup>e</sup> degré permettant l'obtention d'un Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou une qualification.

# LE PREMIER DEGRÉ

## □ *Organisation*

Le 1er degré est organisé de manière identique dans tous les établissements d'enseignement secondaire en Communauté française. Les élèves accomplissent normalement le 1er degré en 2 ans. L'élève amené à parcourir le 1er degré de l'enseignement secondaire en 3 ans doit suivre l'année supplémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

## □ *Des objectifs*

Le premier degré poursuit plusieurs objectifs :

- ★ Assurer une large **FORMATION** de **BASE** en particulier dans les cours de mathématiques, de français et de première langue moderne ;
- ★ **OBSERVER** et **ÉVALUER** de façon continue les **APTITUDES** et le **COMPORTEMENT** de chaque enfant dans tous les cours. S'assurer que les **SOCLES DE COMPÉTENCES**, dans chacune des branches, mais aussi de manière transversale, sont atteints au terme du degré ;
- ★ Permettre à chaque enfant de **DÉCOUVRIR** ses **POSSIBILITÉS** et ses **INTÉRÊTS**, ce qui l'aidera à choisir au deuxième degré l'**ORIENTATION** la plus enrichissante possible.

## □ *Conditions d'admission au premier degré commun*

- ★ Si l'élève possède son certificat d'études de base (CEB), il entre directement et obligatoirement en 1<sup>re</sup> année commune (IC) ;
- ★ L'élève ne possédant pas le CEB ne peut pas accéder directement en 1<sup>re</sup> commune (IC), il doit d'abord transiter par la 1<sup>re</sup> année différenciée (ID) ;
- ★ L'élève inscrit en 1<sup>re</sup> année différenciée (ID) peut rejoindre la 1<sup>re</sup> année commune jusqu'au 15 novembre à condition qu'il ait l'accord de ses parents, qu'il soit âgé de 12 ans au moins au 31 décembre de l'année scolaire en cours, qu'il ait suivi une 6<sup>e</sup> primaire et que le conseil d'admission de l'école secondaire ait rendu un avis favorable. Ces quatre conditions doivent être remplies. L'élève sera soumis à l'épreuve externe commune en vue d'obtenir le CEB à la fin de la 1<sup>re</sup> année commune.

## □ *Plan individuel d'apprentissage et remédiations*

Pour les élèves qui connaissent des difficultés, des lacunes ou des besoins spécifiques, le conseil de classe peut proposer la mise en place d'un PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage), dispositif pédagogique de remédiation, sur recommandation du centre PMS.

Si le besoin s'en fait sentir, les activités complémentaires ainsi que d'autres cours de la formation générale commune peuvent donc être remplacés par un PIA. Des remédiations sous forme de rattrapages pourront également être proposées.

## □ *Langue moderne I*

En ce qui concerne la langue moderne I, votre enfant doit normalement poursuivre au 1er degré l'apprentissage de la langue moderne choisie en 6e primaire.

Toutefois les parents ou la personne investie de l'autorité parentale, qui doivent avoir été avertis de la difficulté supplémentaire qu'ils imposent à leur enfant et prendre l'avis de la direction de l'école secondaire, peuvent inscrire leur enfant dans un cours de langue moderne I différent du cours suivi en primaire. » (Modifications à la loi du 19 juillet 71 relative à la structure générale de l'enseignement secondaire, art. 69).

Seule la langue anglaise est proposée au premier degré à Saint-Michel. Première langue internationale, elle ouvre des portes dans beaucoup de domaines différents et variés.

En **troisième année**, les élèves ont la possibilité de choisir une 2<sup>e</sup> langue étrangère supplémentaire à 4h (**néerlandais ou allemand**).

# EN PREMIÈRE ANNÉE

## □ Grille horaire 1<sup>re</sup> année : parcours classique

### FORMATION COMMUNE : 28 h

	Total
☆ Religion	2 h
☆ Français	6 h
☆ Mathématiques	4 h
☆ Langue moderne I : anglais	4 h
☆ Étude du milieu	4 h
☆ Sciences	3 h
☆ Éducation physique	3 h
☆ Éducation artistique (musique)	1 h
☆ Éducation par la technologie	1 h
	28 h

### ACTIVITÉS AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT : 2 h

☆ Mathématiques « plus » (correction et préparation des tests)	1h
☆ Informatique (découverte de la plateforme Office et rudiments)	1h
	2 h

### ACTIVITÉS AU CHOIX DE L'ÉLÈVE : 2h

Choisir ci-dessous une activité :

☆ Latin 2 h	
☆ Module activités artistiques et activités scientifiques 2h	
☆ Module activités scientifiques et multisports 2h	
	2 h
	<u>32 h</u>

Des rattrapages sont également organisés à partir de 15h20.

Possibilité de remédiation en français ou en mathématiques sur avis du conseil de classe durant les activités complémentaires



# IMMERSION EN ANGLAIS

## *Making English accessible*

### □ *Qu'est-ce que l'immersion ?*

Le nom officiel donné à la méthode d'apprentissage par immersion linguistique est « EMILE » qui signifie Enseignement d'une Matière par Intégration d'une langue étrangère.

Il s'agit donc bien de dispenser des cours inscrits dans le cursus normal de l'élève non pas dans la langue habituelle d'enseignement, le français, mais bien dans la langue cible, l'anglais.

Le décret qui régit l'organisation de l'immersion précise qu'au premier degré, 8 à 13 heures de cours peuvent être organisées en langue cible.

À Saint-Michel, outre le cours de langue moderne I (4h), nous avons opté pour le cours d'étude du milieu (4h) et une activité complémentaire « expression » donnée dans la langue-cible, soit 10h.

Une heure de rattrapage supplémentaire est prévue pour les élèves qui éprouvent des difficultés à entrer dans le projet.



Précisons que le cours d'expression pourrait être dédoublé par rapport au groupe habituel (EM EI) pour permettre aux élèves ayant déjà connu l'immersion linguistique en primaire d'évoluer différemment durant ces deux heures de cours et travailler de la sorte en groupes différenciés.

### □ *Pourquoi proposer l'immersion linguistique ?*

Tout d'abord pour l'importance accrue des langues dans notre société. De plus, l'anglais, langue de communication internationale reconnue, est de plus en plus exigé dans les études supérieures et dans bon nombre de professions.

Ensuite, parce que nous pensons que l'immersion est un excellent moyen d'améliorer le niveau de maîtrise d'une langue étrangère.

Enfin, parce que nous sommes persuadés que les compétences acquises dans la maîtrise de l'anglais pourront servir à l'apprentissage d'autres matières.

### ❑ ***Quelles sont les implications sur les matières choisies ?***

L'évaluation des compétences dans les cours donnés en immersion doit, en fin de premier degré, s'effectuer sur base des référentiels similaires à ceux portant sur le cours donné en français. Toutefois, afin de mieux appréhender la difficulté d'acquérir les socles de compétences en fin de premier degré dans la langue cible, on utilisera, de façon différente, le temps dévolu à cette acquisition. On privilégiera dès lors, au départ, des situations plus simples permettant à l'élève de progresser en anglais pour aborder par après une approche plus complexe de la matière.

Le nécessaire travail horizontal du « native speaker » avec les professeurs enseignant la même branche en français devra viser à préparer les élèves concernés par l'immersion à la maîtrise du vocabulaire spécifique, pour participer à l'épreuve d'évaluation externe non certificative (EDM). Les études réalisées dans les écoles en immersion prouvent d'ailleurs que le niveau de compétence en fin de degré est largement atteint par les élèves concernés

### ❑ ***Quelles sont les qualités attendues chez un élève qui souhaite s'inscrire en immersion ?***

- ★ La motivation personnelle et pas seulement celle des parents ;
- ★ L'implication dans le travail scolaire ;
- ★ L'ouverture d'esprit à une autre culture ;
- ★ La débrouillardise ;
- ★ Une réelle capacité de concentration.

### ❑ ***Comment s'inscrire ?***

Conformément au décret du 11/05/07, nous ne souhaitons évidemment procéder à aucune sélection préalable. Néanmoins, nous aimerions que toute inscription en immersion fasse l'objet d'une information préalable visant à expliquer la méthode utilisée (EMILE) et à permettre, de la sorte, un temps de réflexion et de questionnement tant chez les parents que chez l'élève. Par la suite, un rendez-vous individuel d'inscription permettra de répondre aux questions que se poseraient encore les parents ou l'élève et de confirmer le choix initial.

□ Grille horaire de 1<sup>re</sup> année : immersion en anglais

**FORMATION COMMUNE : 28 h**

	Total
☆ Religion	2 h
☆ Français	6 h
☆ Mathématiques	4 h
☆ Langue moderne I : anglais*	4 h
☆ Étude du milieu*	4 h
☆ Sciences	3 h
☆ Éducation physique (gymnastique, sports, natation)	3 h
☆ Éducation artistique (musique)	1 h
☆ Éducation par la technologie	1 h
	28 h

**ACTIVITÉS AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT : 4 h**

☆ Activité latine	2 h
☆ Activité expression-communication en anglais*	2 h
	4 h
	<u>32h</u>

\* Cours se donnant exclusivement en anglais

Des rattrapages sont également organisés à partir de 15h20.



## SPORT-ETUDES : FOOTBALL

*Une combinaison gagnante !*



Combiner ses études secondaires et une formation sportive intégrée est aussi possible à l'Institut Saint-Michel.

Depuis 2010, nous offrons aux jeunes joueurs la possibilité de s'investir dans des études solides tout en intégrant deux entraînements de football dans la grille horaire.

Ce qui est jusqu'à parfois considéré comme « un passe-temps » peut côtoyer le français, les mathématiques ou encore les langues dans le cadre d'un enseignement de transition à partir de la 3<sup>e</sup> année.

Nous espérons ainsi créer chez ces jeunes élèves une dynamique qui favorisera l'épanouissement collectif, mais aussi la réussite scolaire personnelle.

### □ **Caractéristiques générales et principes directeurs des activités « football »**

- ★ En complément de la formation initiée par le club auquel reste affilié le jeune, l'école propose deux entraînements par semaine intégrés aux cours sous la conduite d'un entraîneur diplômé ;
- ★ Les différents adhérents au programme (clubs partenaires, parents et école) reconnaissent la primauté de la réussite scolaire sur la poursuite d'objectifs sportifs ;
- ★ Les participants des activités « football » suivent la même grille horaire que les autres élèves de première année de l'Institut.

### □ **Objectifs de l'activité « football »**

En organisant une activité « football », nous pensons d'une part, créer une motivation favorable à la réussite scolaire et d'autre part, permettre aux jeunes recelant de bonnes dispositions sportives de les développer dans le cadre d'un programme intégré à leur formation.

Ils pourront ainsi obtenir un volume d'entraînement suffisant pour s'intégrer ultérieurement dans une structure sportive de haut niveau tout en poursuivant un programme scolaire classique pouvant mener aux études supérieures.



## ❑ ***Partenariat sportif et affiliation à un club***

Pour se donner toutes les chances de réussite, l'Institut Saint-Michel a souhaité s'entourer de partenaires hautement qualifiés. Pouvoir compter sur une collaboration avec l'AS. Eupen constitue à nos yeux une garantie de sérieux. Le club met à disposition une navette de bus pour ses joueurs à partir de notre établissement, facilitant ainsi les trajets de nos élèves affiliés à l'AS Eupen.

Le jeune footballeur qui s'inscrit dans l'activité « football » à Saint-Michel garde son appartenance et son affiliation à son club d'origine. Il continuera donc à participer aux entraînements et à disputer les matchs du week-end avec son club tout en bénéficiant de deux entraînements supplémentaires proposés par l'école dans le cadre du programme sportif.

Même si le jeune disposera d'un volume d'entraînement supérieur, nous veillerons à l'équilibre et au rythme de vie nécessaires à son âge, ce qui nous semble profitable pour l'élève lui-même comme pour son club.

## ❑ ***Conditions d'admission***

Ce programme sportif est accessible aux élèves inscrits dans une première année commune (les élèves doivent avoir obtenu leur CEB) pour l'année scolaire 2025-2026. Faire partie d'un club n'est pas obligatoire mais peut s'avérer être un atout.

## ❑ ***Encadrement***

Entraîneurs responsables : Jean-Sébastien Legros et Boris Dome, ex-joueurs de nationale, entraîneurs diplômés de l'École Fédérale URBSFA et tous deux professeurs d'éducation physique.

## ❑ ***Entraînements***

### ♦ **Compétences footballistiques développées :**

- ☆ Développer et perfectionner les aptitudes techniques et physiques du jeune ;
- ☆ Approfondir les notions de lois du jeu, de tactique et de stratégie ;
- ☆ Perfectionner les gestes techniques et leur utilisation en jeu : conduite du ballon, passe,
- ☆ Tir au but, amorties ... ;
- ☆ Appliquer un programme de course et de coordination motrice (conditionnement physique, endurance, vitesse, souplesse, vivacité, technique de course ...).



♦ **Lieux d'entraînement :**

Terrains synthétiques à Andrimont et à Lambermont.

Si les conditions atmosphériques rendaient le terrain impraticable, le lieu et le contenu des entraînements pourraient être modifiés sans qu'ils soient pour autant supprimés. Des salles sont louées pendant la saison hivernale.

♦ **Transport vers les lieux d'entraînement :**

L'école se charge d'organiser le transport des élèves vers les lieux d'entraînement.

□ ***Critères de réussite***

Pour continuer ce programme sportif en deuxième, les élèves devront satisfaire aux mêmes conditions de réussite que les autres garçons et filles de première.

Si des difficultés scolaires devaient apparaître en cours d'année, des rattrapages organisés après les cours seraient proposés aux élèves concernés. Il va de soi que, si ces problèmes étaient liés à un manque de travail, l'élève se verrait interdire la participation à des activités extrascolaires comme le match de gala contre l'AS. Eupen.

Plusieurs études universitaires ont en effet montré que la pratique du sport de prédilection subordonnée à la réussite scolaire pour la poursuite du programme sportif contribuait à stimuler les jeunes élèves.

## □ Grille horaire de 1<sup>re</sup> année : football

### FORMATION COMMUNE : 28 h

	Total
☆ Religion	2 h
☆ Français	6 h
☆ Mathématiques	4 h
☆ Langue moderne I : anglais	4 h
☆ Étude du milieu	4 h
☆ Sciences	3 h
☆ <b>Éducation physique (axée sur le football)</b>	<b>3 h</b>
☆ Éducation artistique (musique)	1 h
☆ Éducation par la technologie	1 h
	28 h

### ACTIVITÉS AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT : 4 h

☆ <b>Activité sportive : football</b>	<b>2 h</b>
☆ Mathématiques « plus » (correction et préparation des tests)	1 h
☆ Informatique (découverte de la plateforme Office et rudiments)	1 h
	4 h
	<u>32h</u>

Des rattrapages sont également organisés à partir de 15h20.

Possibilité de remédiation en français ou en mathématiques sur avis du conseil de classe durant les activités complémentaires.

# ACTIVITÉS AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT EN 1<sup>re</sup> ANNÉE

## ☐ *Mathématiques « plus » 1h*

Une heure par semaine est consacrée à la préparation et à la correction des tests et des devoirs, à de la remédiation en mathématiques.

## ☐ *Informatique 1h*

Depuis plusieurs années maintenant, l'informatique a pris dans notre vie quotidienne une place considérable. À bien y réfléchir, elle est même devenue omniprésente. Incontournable, elle nous rend de plus en plus de services, mais peut aussi mettre en péril notre avenir professionnel ou notre vie privée.

Face à cette nouvelle "**révolution technologique**" par laquelle le "portable" est en train de remplacer le "cartable", l'école a le devoir d'investir dans la formation des jeunes à une **utilisation intelligente** des différents outils informatiques.

Afin d'accentuer notre communication et de doter les élèves d'un outil supplémentaire de travail, nous avons fait le choix d'utiliser la plateforme Office et plus particulièrement deux applications : TEAMS et OUTLOOK.

L'activité informatique permettra de donner les rudiments nécessaires à l'utilisation de notre plateforme numérique. Elle a également pour but de donner, à tous les élèves, la possibilité d'acquérir des **connaissances fondamentales** à propos du matériel informatique communément utilisé et de s'exercer à des **pratiques élémentaires** d'internet et de logiciels susceptibles de les assister durant leur formation scolaire.

Parallèlement à cette vision "instrumentale" de l'informatique et au travers de petites applications adaptées, l'activité tentera de développer auprès des élèves un **esprit d'analyse**, des démarches de **réflexion structurée**, un **esprit critique** ainsi que le sens social de la **collaboration** dans les apprentissages.

L'informatique d'aujourd'hui n'est plus seulement l'affaire des "informaticiens » ; elle fait partie intégrante de notre culture contemporaine et trouve par conséquent sa place au sein de la formation générale des élèves de cette génération qui seront les adultes et les responsables de demain.

## ☐ *Activité latine 2h*

Faire du latin, c'est retrouver les sources de notre passé afin de mieux voir et comprendre notre présent pour mieux préparer notre avenir. L'objectif de cette activité est d'aborder progressivement, les faits de langue indispensables à la lecture des auteurs latins à la portée



des élèves. Il s'agit donc de rendre ces derniers capables de comprendre ce qu'un texte latin communique.

Le cours est basé sur l'étude de textes authentiques choisis en raison de leur intérêt, de l'exploitation grammaticale à laquelle ils peuvent donner lieu, de leur richesse culturelle. C'est à travers eux que seront étudiés le vocabulaire de base, la morphologie et la syntaxe. Ainsi, l'entraînement à la lecture intelligente des auteurs latins exercera, sans nul doute, les activités mentales qui régissent tout travail scientifique : observation, analyse, interrogation inductive, contrôle, comparaison et enfin synthèse, qu'il s'agira de formuler en un langage clair et précis.

Amené à retrouver dans les œuvres antiques les problèmes humains de toujours et à les traduire dans sa propre langue, l'élève arrivera par ce travail à un assouplissement peu ordinaire de son esprit. Il améliorera sa capacité d'élocution et d'expression, tout en affinant son jugement par le sens des nuances, se préparant ainsi à n'importe quel type d'étude ultérieure. En effet, par ses exigences de méthode rigoureuse et d'éducation à l'effort régulier, cette activité prépare d'excellente façon toute orientation future.

### **□ *Module (2 x 1h) au choix : arts et activités scientifiques ou multisports et activités scientifiques***

Cette activité permet aux élèves d'avoir un aperçu de **deux activités** parmi les trois proposées sur la même année :

#### **1. Activités artistiques 1h**

Encourager la créativité, développer ses aptitudes artistiques, se valoriser dans un art, acquérir plus de précision, éveiller l'esprit critique... tel est le vaste programme de l'activité. De manière individuelle ou collective, pour apprendre à s'exprimer, et à partager ses impressions, des projets seront mis en chantier et réalisés au travers de différentes techniques :

- ★ Dessin et peinture : dessin au trait, gravure, grattage, peinture par aplats, frottis, patine, collage, peinture sur verre... ;
- ★ Disciplines : dessin d'observation, dessin d'expression, dessin décoratif, travaux graphiques, croquis de personnages, paysage... ;
- ★ ...

#### **2. Activités sportives (multisports) 1h**

Cette activité vise à mettre à l'honneur les jeux d'équipe moins connus tels l'uni hockey, le korfbal, le frisbee, le foot gaélique, le tchoukball... Tous ces jeux permettront aux élèves qui fréquentent cette activité non seulement de dépenser leur énergie, mais aussi de se familiariser avec la notion de fair-play particulièrement développée dans la pratique de ces sports. En effet, pour la plupart de ceux-ci, aucun arbitre n'est désigné : les joueurs doivent donc organiser la conduite du jeu de manière consensuelle dans le respect des règles.



### 3. Activités scientifiques 1h

Comme son nom l'indique, cette activité complémentaire a pour but de compléter le cours de sciences et de découvrir le côté plus pratique, plus expérimental de cette discipline. Ce cours vise de multiples objectifs et son contenu est directement en parallèle avec la matière vue en 1<sup>re</sup> année. En plus de renforcer la théorie scientifique, il permet aux élèves de **pratiquer** et de **percevoir la matière sous une autre forme tout en s'amusant**.

***Quelques exemples de chapitres abordés :***

*En biologie :*

- ☆ Observation d'animaux ou de cellules végétales à l'aide de la loupe binoculaire ou du microscope et réalisation de schémas d'observation ;
- ☆ Les fleurs et leur reproduction (découverte de leur morphologie, de leur reproduction, observation à la loupe, réalisation de schémas, dissection, construction d'un modèle 3D ...) ;
- ☆ Les insectes : découverte de leur anatomie, de certaines caractéristiques de leur mode de vie, observation à la loupe binoculaire et création d'une collection d'insectes ;

*En physique :*

- ☆ Choix et présentation d'une expérience de physique au choix (recherches documentaires, rédaction d'un rapport de laboratoire et présentation orale) ;
- ☆ Les isolants thermiques et l'électricité (réalisation de laboratoires en groupe...);
- ☆ La densité de différents liquides et le mélange de diverses substances (réalisation de laboratoires en groupe...);
- ☆ ...

#### ***☐ Renforcement et remédiation en français 1h***

Cette activité est réservée aux enfants qui présentent des lacunes en grammaire, en orthographe ou en vocabulaire. Elle s'adresse aussi aux élèves dont le français n'est pas la langue maternelle.

C'est le conseil de classe ou l'enseignant qui proposera ou imposera cette activité aux élèves en difficulté pour leur donner un maximum de chances d'atteindre les socles de compétences requis au terme du degré.

#### ***☐ Renforcement et remédiation en mathématiques 1h***

Cette activité est réservée aux enfants qui présentent des faiblesses en calcul, des difficultés de raisonnement ou d'abstraction.

C'est le conseil de classe ou l'enseignant qui proposera ou imposera cette remédiation aux élèves en difficulté pour leur donner un maximum de chances d'atteindre les socles de compétences requis au terme du degré.



## EN DEUXIÈME ANNÉE

*Madame, Monsieur,  
Chers Parents,*

*Au terme d'une première année commune, première étape dans un degré constituant une même unité d'apprentissage, votre enfant se trouve confronté au choix d'une ou deux activités complémentaires répondant à ses intérêts et à ses capacités.*

*Une réunion de parents, prévue en début du 3<sup>e</sup> trimestre, vous permettra de rencontrer les professeurs de votre enfant. À cette occasion, ils vous communiqueront l'avis du conseil de classe sur les possibilités qui s'offrent à lui. Lors de cette réunion, vous pourrez également rencontrer les professeurs des activités de 2<sup>e</sup> commune.*

*Pour que ce choix soit sérieux et motivé, nous voulons vous donner, dans cette brochure, les éléments d'information qui vous permettront la meilleure orientation possible.*

*Dans les pages qui suivent, vous trouverez tous les renseignements utiles concernant la prochaine année scolaire, la grille horaire de 2<sup>e</sup> année, ainsi qu'un contenu succinct des objectifs des différentes activités complémentaires propres à Saint-Michel.*

*Les professeurs et la direction restent à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires ou pour toute aide que vous souhaiteriez pour dessiner l'avenir scolaire de votre enfant.*

*André DAMOISEAU  
Philippe WAUCOMONT  
Directeurs*



## □ Grille horaire de 2<sup>e</sup> année : parcours classique

### FORMATION COMMUNE : 28 h

	Total
☆ Religion	2 h
☆ Français	5 h
☆ Mathématiques	5 h
☆ Langue moderne I : anglais	4 h
☆ Étude du milieu	4 h
☆ Sciences	3 h
☆ Éducation physique	3 h
☆ Éducation artistique (dessin)	1 h
☆ Éducation par la technologie	1 h
	28 h

### 1<sup>ère</sup> ACTIVITÉ AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT : 2 h

☆ Mathématiques « plus » 1h	
☆ AC Français : projet « Voltaire » 1h	
	2 h

### 2<sup>e</sup> ACTIVITÉS AU CHOIX DE L'ÉLÈVE : 2 h

Choisir ci-dessous une activité à 2h :

☆ Latin 2h

Ou

Choisir ci-dessous deux activités à 1h :

☆ Activités scientifiques	
☆ Socio-économie	
☆ Multisports	
☆ Renforcement en français ou mathématiques	
☆ Activités artistiques	
☆ Informatique	
	2 h

32 h

Des rattrapages sont également organisés à partir de 15h20.

Possibilité de remédiation en français ou en mathématiques sur avis du conseil de classe durant les activités complémentaires



□ **Grille horaire de 2<sup>e</sup> année : immersion en anglais**

**FORMATION COMMUNE : 28 h**

	<b>Total</b>
☆ Religion	2 h
☆ Français	5 h
☆ Mathématiques	5 h
☆ <b>Langue moderne I : anglais*</b>	<b>4 h</b>
☆ <b>Étude du milieu*</b>	<b>4 h</b>
☆ Sciences	3 h
☆ Éducation physique	3 h
☆ Éducation artistique (dessin)	1 h
☆ Éducation par la technologie	1 h
	<b>28 h</b>

**ACTIVITÉ AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT : 2 h**

☆ <b>Activité expression-communication en anglais*</b>	<b>2 h</b>
--	------------

**ACTIVITÉ AU CHOIX DE L'ÉLÈVE : 2 h**

Choisir ci-dessous une activité à 2h :

☆ Latin 2h

**Ou**

Choisir ci-dessous deux activités à 1h :

- ☆ Activités scientifiques
- ☆ Socio-économie
- ☆ Multisports
- ☆ Renforcement en français ou mathématiques
- ☆ Activités artistiques
- ☆ Informatique

2 h

**32 h**

**\* Cours se donnant exclusivement en anglais**

Des rattrapages anglais immersion, français, sciences et mathématiques sont organisés de 15h20 à 16h10.

Possibilité de remédiation en français ou en mathématiques sur avis du conseil de classe durant les activités complémentaires.



## □ Grille horaire de 2<sup>e</sup> année : football

### FORMATION COMMUNE : 28 h

	Total
☆ Religion	2 h
☆ Français	5 h
☆ Mathématiques	5 h
☆ Langue moderne I : anglais	4 h
☆ Étude du milieu	4 h
☆ Sciences	3 h
☆ <b>Éducation physique (axée sur le football)</b>	<b>3 h</b>
☆ Éducation artistique (dessin)	1 h
☆ Éducation par la technologie	1 h
	28 h

### ACTIVITÉ AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT : 4 h

☆ <b>Activité sportive football</b> 2h	
☆ Mathématiques « plus » 1h	
☆ AC Français : projet « Voltaire » 1h	
	2 h
	<u>32 h</u>

Des rattrapages sont également organisés à partir de 15h20.

Possibilité de remédiation en français ou en mathématiques sur avis du conseil de classe durant les activités complémentaires.

## ACTIVITÉS AU CHOIX DE L'ÉLÈVE EN 2<sup>e</sup> ANNÉE

### □ *Activité latine 2h*

Faire du latin, c'est retrouver les sources de notre passé afin de mieux voir et comprendre notre présent pour mieux préparer notre avenir.

L'objectif de cette activité est d'aborder progressivement, à partir des premiers éléments linguistiques découverts dans le cours de première, les faits de langue indispensables à la lecture des auteurs latins à la portée des élèves.

Il s'agit donc de rendre ces derniers capables de comprendre ce qu'un texte latin communique. Le cours est basé sur l'étude de textes authentiques choisis en raison de leur intérêt, de l'exploitation grammaticale à laquelle ils peuvent donner lieu, de leur richesse culturelle. C'est à travers eux que seront étudiés le vocabulaire de base, la morphologie et la syntaxe.

Ainsi, l'entraînement à la lecture intelligente des auteurs latins exercera, sans nul doute, les activités mentales qui régissent tout travail scientifique : observation, analyse, interrogation inductive, contrôle, comparaison et enfin synthèse, qu'il s'agira de formuler en un langage clair et précis.

Amené à retrouver dans les œuvres antiques les problèmes humains de toujours et à les traduire dans sa propre langue, l'élève arrivera par ce travail à un assouplissement peu ordinaire de son esprit. Il améliorera sa capacité d'élocution et d'expression, tout en affinant son jugement par le sens des nuances, se préparant ainsi à n'importe quel type d'étude ultérieure. En effet, par ses exigences de méthode rigoureuse et d'éducation à l'effort régulier, cette activité prépare d'excellente façon toute orientation future.

### □ *Activités sportives 2h*

Cette activité vise à mettre à l'honneur les jeux d'équipe moins connus tels l'uni hockey, le korfbal, le frisbee, le foot gaélique, le tchoukball, ...

Tous ces jeux permettront aux élèves qui fréquentent cette activité non seulement de dépenser leur énergie, mais aussi de se familiariser avec la notion de fair-play particulièrement développée dans la pratique de ces sports.

En effet, pour la plupart de ceux-ci, aucun arbitre n'est désigné : les joueurs doivent donc organiser la conduite du jeu de manière consensuelle dans le respect des règles.



## □ *Activités scientifiques 1h*

L'activité « sciences » proposée n'a pas comme objectif de donner l'enseignement encyclopédique des résultats actuels de la recherche scientifique. Elle vise essentiellement à faire prendre conscience de la nature et de la portée de la DÉMARCHE SCIENTIFIQUE.

Cette démarche, qui permet à tout homme de science de découvrir et d'expliquer le comment de ces phénomènes, peut se décomposer en trois mécanismes distincts :

- ★ L'observation des phénomènes qui conditionnent l'activité humaine ;
- ★ L'expérimentation, qui consiste à concevoir et à mettre en œuvre des situations ;
- ★ (modèles) permettant de reproduire de manière contrôlée des phénomènes à étudier ;
- ★ L'élaboration de théories de plus en plus générales qui expliquent et prévoient tous les phénomènes connus.

Cette activité demande à l'élève d'être capable, progressivement, de développer ou d'acquérir le sens de l'observation et la rigueur dans l'expression de la pensée, l'objectivité dans le raisonnement, l'esprit critique, du sens pratique et de l'habileté manuelle, un souci de la précision et la persévérance dans l'effort.

## □ *Socio-économie 1h*

Ce cours entend contribuer explicitement aux objectifs du Décret Missions tels qu'ils sont exprimés en son article 6 : « Amener tous les élèves ... **à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle** ». Il vise en effet des objectifs d'éducation à la citoyenneté, d'éducation à la consommation, d'éducation aux médias, d'éducation à l'environnement, d'éducation interculturelle, d'éducation à l'esprit d'entreprise ... et veut particulièrement sensibiliser les élèves au monde dans lequel ils vivent, dans ses aspects socio-économiques.

Cette activité complémentaire ne suppose pas d'aptitudes bien définies au départ, mais s'adresse aux élèves désireux de comprendre les mécanismes de la société dans laquelle ils vivent. L'élève choisira ce cours parce qu'il s'intéresse à l'actualité et est désireux de s'impliquer personnellement et de participer activement au monde qui l'entoure

Plus concrètement, le cours devra permettre aux élèves :

- ★ De comprendre le monde socio-économique et d'y trouver leur place en analysant l'actualité économique et sociale liée à la vie quotidienne individuelle et collective : le vocabulaire, les acteurs, les enjeux ;
- ★ De développer un esprit critique : apprendre à donner leur avis en l'argumentant de façon pertinente, écouter les opinions d'autrui, peser le pour et le contre d'une situation ou d'une opinion, décoder les préjugés, stéréotypes et autres idées préconçues ;

- ☆ D'être conscient qu'ils sont citoyens du monde et qu'ils seront des acteurs d'autant plus pertinents dans la société, s'ils en comprennent les enjeux, le mode de fonctionnement, le système de valeurs, etc.

## ▣ **Activités artistiques 1h**

Encourager la créativité, développer ses aptitudes artistiques, se valoriser dans un art, acquérir plus de précision, éveiller l'esprit critique... tel est le vaste programme de l'activité. De manière individuelle ou collective, pour apprendre à s'exprimer, et à partager ses impressions, des projets seront mis en chantier et réalisés au travers de différentes techniques :

- ☆ Dessin et peinture : dessin au trait, gravure, grattage, peinture par aplats, frottis, patine, collage, peinture sur verre... ;
- ☆ Disciplines : dessin d'observation, dessin d'expression, dessin décoratif, travaux graphiques, croquis de personnages, paysage... ;
- ☆ Initiation à un métier d'art : le modélisme.

## ▣ **Informatique et traitement de texte 1h**

Depuis plusieurs années maintenant, l'informatique a pris dans notre vie quotidienne une place considérable. À bien y réfléchir, elle est même devenue omniprésente. Incontournable, elle nous rend de plus en plus de services, mais peut aussi mettre en péril notre avenir professionnel ou notre vie privée.

Face à cette nouvelle "**révolution technologique**" par laquelle le "portable" est en train de remplacer le "cartable", l'école a le devoir d'investir dans la formation des jeunes à une **utilisation intelligente** des différents outils informatiques.

Cette activité aura donc pour but de donner, à tous les élèves, la possibilité d'acquérir et de mettre à jour des **connaissances fondamentales** à propos du matériel informatique communément utilisé, de s'exercer à des **pratiques élémentaires** de logiciels (notamment liés à la bureautique) susceptibles de les assister durant leur formation.

Parallèlement à cette vision "instrumentale" de l'informatique et au travers de petites applications adaptées, l'activité tentera de développer auprès des élèves un **esprit d'analyse**, des démarches de **réflexion structurée**, un **esprit critique** ainsi que le sens social de la **collaboration** dans les apprentissages.

L'informatique d'aujourd'hui n'est plus seulement l'affaire des "informaticiens » ; elle fait partie intégrante de notre culture contemporaine et trouve par conséquent sa place au sein de la formation générale des élèves.

## **□ Renforcement et remédiation en français 1h**

Cette activité peut être choisie par l'élève ou remplacer une activité complémentaire et est réservée aux enfants qui, en fin de 1<sup>re</sup> présentent toujours des lacunes en grammaire, en orthographe ou en vocabulaire. Elle s'adresse aussi aux élèves dont le français n'est pas la langue maternelle.

C'est le conseil de classe d'orientation de fin d'année qui proposera ou imposera cette activité aux élèves en difficulté pour leur donner un maximum de chances d'atteindre les socles de compétences requis en fin de 2<sup>e</sup>, c'est-à-dire au terme du degré.

L'élève qui ne se serait pas inscrit dans cette activité en début d'année, pourra, si nécessaire, et sur proposition du conseil de classe, rejoindre le groupe.

## **□ Renforcement et remédiation en mathématiques 1h**

Cette activité peut être choisie par l'élève ou remplacer une activité complémentaire et est réservée aux enfants qui, en fin de 1<sup>re</sup>, présentent toujours des faiblesses en calcul, des difficultés de raisonnement ou d'abstraction.

C'est le conseil de classe d'orientation de fin d'année qui proposera ou imposera cette remédiation aux élèves en difficulté pour leur donner un maximum de chances d'atteindre les socles de compétences requis en fin de 2<sup>e</sup>, c'est-à-dire au terme du degré.

L'élève qui ne se serait pas inscrit dans cette activité en début d'année, pourra, si nécessaire, et sur proposition du conseil de classe, rejoindre le groupe.

**Contenu de l'activité :**

- ★ Pratique plus individualisée et variée des techniques de base en calcul ;
- ★ Des exercices sur la matière vue au cours de base, favorisant un certain mécanisme ;
- ★ Apprentissage d'une méthode de travail et d'étude

## **□ Mathématiques « plus » 1h**

Une heure par semaine est consacrée à la préparation et à la correction des tests et des devoirs, à de la remédiation en mathématiques.



## □ ***A.C. Français : Voltaire***

Une heure par semaine est consacrée à l'utilisation de l'outil informatique Voltaire afin d'améliorer la maîtrise de la langue française.

Voltaire est un outil d'entraînement en ligne qui s'adapte avec précision au niveau et au rythme d'acquisition de chacun afin de garantir un apprentissage ciblé et efficace. Le Projet Voltaire repose sur la technologie unique au monde de l'*Ancrage Mémoire*<sup>®</sup> assurant une mémorisation rapide et durable. Il est conçu pour reprendre les bases de la grammaire, enrichir notre vocabulaire, améliorer notre syntaxe ou viser l'excellence à l'écrit comme à l'oral.



## QUE PROPOSE L'INSTITUT SAINT-MICHEL APRÈS LA 2<sup>e</sup> ANNÉE ?

### ▣ Les options de TRANSITION

#### ♦ Au 2<sup>e</sup> degré :

Des options de base seront proposées, en tenant compte des aptitudes observées au 1<sup>er</sup> degré. L'école propose au choix des élèves plusieurs "menus" de cours qui combinent plusieurs options simples ou une option groupée :

- ☆ Latin 4h ;
- ☆ 2<sup>e</sup> langue moderne (néerlandais ou allemand) 4h ;
- ☆ Sciences 3h ou 5h ;
- ☆ Sciences économiques 4h ;
- ☆ Foot-études 8h ;
- ☆ Informatique 8h.

### ▣ Au 3<sup>e</sup> degré

Elles préparent à la poursuite d'études supérieures et elles comportent une formation générale équilibrée, combinée avec des orientations plus spécifiques :

- ☆ Mathématiques 2h, 4h, 6h ou 8h ;
- ☆ Sciences (physique, chimie et biologie) 3h ou 7h (dont 3h de physique) ;
- ☆ 2<sup>e</sup> langue moderne (néerlandais ou allemand) 4h ;
- ☆ Sciences économiques 4h ;
- ☆ Foot-études 8h ;
- ☆ Informatique 8h.

### ▣ Les options de QUALIFICATION

Elles permettent aussi la poursuite d'études supérieures, mais préparent aussi à des carrières immédiates dans le monde du travail :

- ☆ La 3<sup>e</sup> techniques sociales et d'animation ;
- ☆ Dès la 4<sup>e</sup> : animateur(trice) ou technicien(ne) en comptabilité.

Des fascicules d'information donnant des renseignements plus complets sur les grilles horaires des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés peuvent être obtenus sur simple demande à l'Institut.

L'immersion linguistique en anglais peut se poursuivre jusqu'en 6<sup>e</sup> année dans toutes les options de l'enseignement de transition excepté en foot-études.